

لِلّٰهِ الْحُمْرَةُ الْجَنْبَةُ

وَمَنْ أَوْفَىٰ بِمَا عَاهَدَ عَلَيْهِ اللّٰهُ فَسَيُؤْتِيهِ أَجْرًا عَظِيمًا.
وَقَالَ رَسُولُ اللّٰهِ صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ:
إِنَّ حُسْنَ الْعَهْدِ مِنَ الْإِيمَانِ.

L'HOMME ATTEINT LE BONHEUR PAR L'ADORATION

Chers musulmans !

Dans l'univers, chaque créature a été créée avec un but bien précis. L'être humain, doté de raison et de volonté, occupe une place privilégiée parmi les créatures. Il n'a pas été envoyé dans ce monde sans raison. Le Très-Haut nous interpelle ainsi dans le Noble Coran : « **L'homme croit-il qu'il sera laissé à l'abandon ?** »¹

Chers croyants !

L'adoration, c'est obéir sincèrement aux ordres et aux interdits de l'Islam. C'est remercier notre Seigneur pour les innombrables bienfaits qu'il nous accorde. L'adoration est l'expression vivante de la foi. C'est un bouclier qui protège du mal, une lumière qui guide vers la paix intérieure et le bonheur véritable.

Chers musulmans !

Les actes d'adoration ne profitent pas uniquement à celui qui les accomplit, mais également à l'ensemble de la société. En effet, la prière protège le croyant de l'indécence, du péché et des actes répréhensibles. Mais si un croyant, tout en accomplissant sa prière, continue à transgresser les commandements d'Allah, à nuire à sa famille, à ses voisins ou à autrui, il lui faut alors s'interroger sur la qualité de sa prière. La zakât rappelle à l'homme l'importance du partage, de la solidarité avec les nécessiteux, et le purifie de l'avarice. Tant qu'un croyant n'abandonne pas l'égoïsme, l'envie, le gaspillage, l'orgueil ou les intérêts illicites, il n'a pas encore saisi l'essence de la zakât. Le pèlerinage (hajj) nous enseigne l'égalité entre les hommes devant Dieu, nous rappelle l'unicité (tawhid),

l'union des coeurs, la connaissance spirituelle et la rencontre avec le Seigneur. S'il éveille ces sentiments, alors son but est atteint. Quant au jeûne, il enseigne la piété, la maîtrise de soi et la patience. Mais si, en jeûnant, le croyant continue à mentir, à médire, à trahir les droits d'autrui, alors, comme l'a dit le Prophète (s.a.s), il ne retire du jeûne que la faim et la soif.²

Chers frères, chères sœurs,

L'adoration ne se limite ni à un lieu précis, ni à un moment particulier. Répandre la miséricorde, la bienveillance et la bonté autour de soi est aussi une forme d'adoration. Accomplir ses responsabilités familiales, traiter ses proches avec douceur, se soucier des orphelins et des nécessiteux est également un acte d'adoration. Gagner sa vie de façon licite et la dépenser dans le bien l'est aussi. Travailler, produire, contribuer au bien de la société et du pays est une forme d'adoration. Parfois même, enlever un simple obstacle du chemin pour éviter qu'il ne nuise à autrui est un acte d'adoration.

Chers frères et sœurs,

Une vie sans adoration est inconcevable pour un musulman. Le Très-Haut dit : « **Mon Seigneur ne Se souciera point de vous, sans votre prière...** »³ Adorer notre Seigneur, rechercher Son agrément, aspirer à Son amour, voilà le plus grand des succès. Le Messager d'Allah a dit : « ... **L'acte le plus aimé d'Allah est celui qui, même petit, est accompli de manière constante.** »⁴ Investir notre vie dans l'adoration et les bonnes actions, c'est bâtir notre éternité. Transmettre à nos enfants l'amour de l'adoration avec tendresse et douceur, c'est leur offrir l'héritage le plus précieux.

Je conclus notre khoutba avec cette invocation du Prophète (s.a.s) : « **Ô Allah, aide-moi à T'évoquer, à Te remercier, et à T'adorer de la plus belle manière.** »⁵

¹ Al-Qiyama, 75/36.

² Bukhârî, Sawm, 8 ; Ibn Maja, Siyâm, 21.

³ Al- Furqan, 25/77.

⁴ Abou Daoud, Tatawwu, 27.

⁵ Abou Daoud, Witr, 26 ; Nessai, Sahw, 60.

